

**ENSEMBLE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 AVRIL 2026**

-Délibération N° 2026/2/1. examinée le 7 Avril 2026 – Installation du Conseil Communautaire – Election du Président

Adoptée par 23 voix pour Monsieur Bernard GARRIGOU, 1 voix pour Monsieur FABRE, et 4 bulletins blancs

-Délibération N° 2026/2/2. examinée le 7 Avril 2026 – Détermination du nombre de Vice-Présidents

Adoptée par 25 voix POUR et 3 ASTENTIONS (Madame GANDRAND, Messieurs GORALCZYK et FABRE)

-Délibération N° 2026/2/3. examinée le 7 Avril 2026 – Election des Vice-Présidents

*Election 1^{er} Vice-Président par 23 voix pour Monsieur STEFFE et 5 bulletins blancs
Election 2^{ème} Vice-Président par 23 voix pour Monsieur QUINTANO et 5 bulletins blancs
Election 3^{ème} Vice-Présidente par 25 voix pour Madame HANRAS et 3 bulletins blancs
Election 4^{ème} Vice-Présidente par 25 voix pour Madame REMIGI et 3 bulletins blancs
Election 5^{ème} Vice-Présidente par 25 voix pour Madame ETCHEVERS et 3 bulletins blancs
Election 6^{ème} Vice-Président par 23 voix pour Monsieur PROUILHAC et 5 bulletins blancs
Election 7^{ème} Vice-Président par 23 voix pour Monsieur CELAN et 5 bulletins blancs
Election 8^{ème} Vice-Président par 23 voix pour Monsieur BEYRAND et 5 bulletins blancs*

-Délibération N° 2026/2/4. examinée le 7 Avril 2026 – Lecture de la Charte de l'Elu local

A pris acte à l'unanimité

-Délibération N° 2026/2/5. examinée le 7 Avril 2026 - Délégations du Président - Autorisation

Adoptée par 23 voix POUR et 5 ABSTENTIONS (Mesdames MOREIRA et GANDRAND, Messieurs BUCHOUL, GORALCZYK et FABRE)

-Communication N° 2026/2/6. examinée le 7 Avril 2026 - Décisions prises en application des articles L. 2122.22 et L. 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Sans observations